

Recensions : parutions récentes sur et autour du Congrès de Vienne

Objekttyp: **BookReview**

Zeitschrift: **Annales fribourgeoises**

Band (Jahr): **79 (2017)**

PDF erstellt am: **24.06.2020**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

RECENSIONS

Parutions récentes sur et autour du Congrès de Vienne

KAESTLI Tobias (Hg.), *Nach Napoleon: die Restauration, der Wiener Kongress und die Zukunft der Schweiz 1813-1815*, Baden: Hier+Jetzt, 2016 (Archiv des Historischen Vereins des Kantons Bern, Bd. 91)

Les recensions parues à ce jour¹ ont déjà relevé les mérites de cet ouvrage qui rassemble les conférences tenues durant l'hiver 2014/2015 dans le cadre de la Société d'histoire du canton de Berne sous le titre «Nach Napoleon», et cela au moment même où d'autres jubilés – la bataille de Morgarten (1315), la bataille de Marignan (1515), enfin le Congrès de Vienne (1815) – tenaient la vedette dans les médias. Le volume bernois a aussi le mérite d'élargir les perspectives de ses auteurs par l'adjonction de deux importantes contributions écrites d'abord en français, ici traduites en allemand, de François Charles Pictet et de Jean-Claude Rebetez.

Sous le titre «Nach Napoleon. Die Grossmächte retten die Schweiz», André Holenstein introduit le volume par une présentation générale de l'influence déterminante de la diplomatie et des armées alliées sur les affaires suisses durant les années 1813/1815. Les monarques coalisés lui paraissent moins conservateurs que la Diète helvétique qui semble alors se désintéresser des événements européens et cela en dépit des questions majeures qui se posaient alors à la Suisse: Peut-on rester neutre dans la guerre contre Napoléon? Que faire en cas d'effondrement de la domination napoléonienne? Comment reconstruire un pays à partir de dix-neuf cantons particuliers? Faut-il faire passer le droit des gens avant le droit du pays?

L'importante contribution de l'ancien ambassadeur François Charles Pictet (p. 45-111) sur Charles Pictet de Rochemont², ici traduite en allemand par Benedikt von Tscharner, rend hommage à son illustre aïeul. Son descendant brosse d'abord le portrait de l'officier au service de France, de l'agronome, de l'écrivain et du défenseur des idées libérales. Il évoque ensuite ses premiers pas dans la diplomatie et énumère ses victoires. La vision de ce descendant constitue une voie médiane entre les différents points de vue de la Suisse française et ceux de la Suisse alémanique en ce qui concerne la Restauration de 1814/1815.

¹ Voir notamment en ligne sous «infoclio.ch» l'article d'Irène Hermann, professeure à l'Université de Genève, et celui de Michael Kitzing, dans «Informationsmittel (IFB)», Jg. 24, 2016, Heft 2.

² Voir en ligne la version française: <http://www.archivesfamillepictet.ch> (consulté le 30 mars 2017).

Il sera à nouveau question du père de la patrie genevoise dans la contribution sur l'art de négocier au Congrès de Vienne de Peter Lehmann (p. 90-111) qui compare le style et les méthodes des deux personnalités centrales des délégations genevoise et bernoise: Charles Pictet de Rochemont, entouré d'une délégation de trois personnes (Jean-Gabriel Eynard, François d'Ivernois et leurs épouses), à l'aise et déjà introduit dans les plus hautes sphères de la société grâce à sa réputation de cofondateur de la *Bibliothèque britannique* et au succès de son élevage de mérinos; Ludwig Zeerleder, isolé, les mains liées par ses instructions et en butte aux appétits des autres cantons. En définitive et en dépit de situations très différentes, le succès des deux négociateurs apparaît plutôt mitigé. Genève devra se contenter du libre usage de la route de Versoix et attendre jusqu'en 1816 l'arrondissement de son territoire. Berne recevra sans grand enthousiasme l'Évêché de Bâle et une indemnité pour les pertes subies dans le Pays de Vaud. Le terrain de Vienne était particulièrement miné et les représentants des petits États ne pouvaient guère influencer les décisions territoriales des Grandes Puissances.

Jean-Claude Rebetez n'est pas très éloigné de cette conception (p. 112-150) et les États sont éphémères comme l'illustre la disparition de l'Évêché de Bâle entre la fin de l'Ancien Régime et sa réunion au canton de Berne. Son sort dépendait à la fois des tensions entre les cantons, des solutions des Grandes Puissances outre d'autres aspects de stratégie militaire. Jean-Claude Rebetez porte une attention toute particulière aux solutions proposées par les Alliés et par le Comité des affaires suisses. L'Acte de réunion du 14 novembre 1815 fait l'objet d'une analyse détaillée, de même que l'idée d'un canton épiscopal suisse ainsi que les vœux de la population. D'une manière générale, la version allemande de la contribution de Jean-Claude Rebetez témoigne d'une compréhension de la réunion de l'ancien Évêché de Bâle au canton de Berne quelque peu différente des interprétations traditionnelles bernoises et ouvre de nouvelles voies en vue des recherches à venir.

L'intégration de la ville de Bienne dans le canton de Berne fait aussi partie de cette histoire comme le rappelle Thomas Kaestli (p.151-191). Les élites aristocratiques de la ville voulurent profiter des événements des années 1813/1815 pour rétablir l'ancienne Constitution d'avant 1798 tandis que

les autorités en place et une partie de la population étaient favorables à un rattachement à la Suisse. Thomas Kaestli montre en détail l'échec de la tentative de restauration de l'ancien ordre de choses et le succès parallèle du rattachement de la ville au canton de Berne. L'intégration de Bienne dans une structure étatique plus moderne que celle de la petite république se révélera tout à fait positive, notamment sur le plan juridique.

Les deux derniers chapitres sont inspirés par l'histoire de l'art. Comparant les deux monuments majeurs de la Restauration destinés à perpétuer l'esprit de l'Ancien Régime - la chapelle de Steiger de la collégiale de Berne à la mémoire des morts de 1798 et le Lion de Lucerne consacré aux officiers et soldats morts lors des tragiques journées de 1792 - Valentine von Fellenberg (p. 88-114) en tire de remarquables et intéressantes réflexions sur la pérennité des valeurs de 1815, sur les intentions des auteurs de ces monuments, sur leur force symbolique et leur réception. De son côté, Dieter Schnell (p. 114-122) analyse le développement des constructions publiques avant et après 1815 et constate qu'en raison de la parcimonie des crédits alloués par la Commission des bâtiments de Berne, des édifices tels que la maison des orphelins («Waisenhaus») de Berne ou la grande école de Hofwil ne témoignent guère d'un nouvel élan en matière architecturale. Ce retard est compensé néanmoins par des progrès au niveau professionnel avec notamment des mises au concours dotées de prix qui annoncent déjà les concours modernes d'architecture.

En conclusion, bien que largement fondé sur l'historiographie traditionnelle du tournant du 19^e siècle au 20^e siècle, ce recueil de textes a le mérite d'ouvrir de nouvelles perspectives de recherches. Les auteurs tendent notamment à montrer la modernité des grandes puissances et leur influence en définitive moins réactionnaire et plus pragmatique que ce que les historiens pensaient jusqu'ici. De même, les auteurs portent une attention plus marquée à la volonté populaire, même si celle-ci était encore passablement limitée comme ce fut le cas pour le rattachement de l'ancien Évêché de Bâle au canton de Berne. En fin de compte, il en ressort une vision de la Restauration plus diverse et plus ouverte.

Marius Michaud

MONTENACH Jean de et EYNARD-LULLIN Anne, *Vienne 1814-1815: journaux du Congrès: «J'ai choisi la fête...»*, textes établis et introduits par Benoît Challand, Alexandre Dafflon, Jim Walker, Fribourg: Archives de la Société d'histoire du canton de Fribourg, 2015

Dans le cadre des commémorations liées au 200^e anniversaire du Congrès de Vienne, la Société d'histoire du canton de Fribourg a eu l'heureuse idée d'offrir l'édition de deux très beaux textes permettant de se transporter au cœur de cet événement qui a redessiné les contours de l'Europe. Il s'agit du journal rédigé par le Fribourgeois Jean de Montenach (1766-1842) et de celui tenu par la jeune Genevoise Anna Eynard-Lullin (1793-1868).

Envoyé officiel de la Diète au Congrès au côté de Johann Heinrich Wieland et Hans von Reinhard, Jean de Montenach, patricien fribourgeois, est chargé de défendre les intérêts helvétiques. La présence d'Anna Eynard-Lullin à Vienne est quant à elle due à la fonction de secrétaire exercée par son mari auprès de Charles Pictet de Rochemont, envoyé de la République de Genève. Ces deux scripteurs font l'objet de présentations étoffées de la part de Jim Walker et Bernard Lescaze.

Les textes rédigés appartiennent tous deux à la catégorie des écrits personnels, un genre de documents dont l'étude contribue, depuis une vingtaine d'année, au renouvellement de l'histoire socio-culturelle. Ils présentent toutefois des différences significatives dans la forme adoptée. Anna Eynard rédige entre le 5 octobre 1814 et le 10 février 1815 un journal personnel alors que le «journal» de Jean de Montenach se trouve être un récit à posteriori des événements survenus durant sa mission, élaboré sur la base de notes (aujourd'hui disparues) qu'il rédigea à cette occasion. Il y évoque les rencontres officielles, réfléchit aux revendications respectives des différents pays et prend note des avancées dans les «affaires suisses». Tenu quotidiennement, le journal d'Anna est centré sur ses visites, fréquentations et soirées qu'elle narre avec esprit. Il dévoile une vie trépidante - sans aucun temps mort - faite d'activités qui se confondent entre obligations sociales et divertissements.

Les deux textes présentent le mérite de décrire les rencontres et événements mondains à l'occasion desquelles les scripteurs ont approché les plus grands acteurs politiques européens. Ils fournissent une vision de l'intérieur et un angle d'approche innovant de cet événement. L'édition de ces deux textes est précédée d'une introduction détaillée, de la main de Benoît Challand, sur le Congrès, ses enjeux et le fonctionnement des négociations qui donne aux lecteur-trices d'indispensables clés de compréhension. Elle rappelle également la fonction des personnages importants réunis dans la capitale autrichienne. L'apparat critique particulièrement riche fournit des informations et éléments biographiques détaillés sur les personnages cités.

Les thématiques abordées par les journaux sont nombreuses mais deux méritent une mention particulière que souligne du reste l'introduction. Premièrement, mieux que n'importe quelle autre source, ces journaux placent sur le devant de la scène la question de la sociabilité et l'étroite imbrication entre public et privé. Benoît Challand rappelle les différentes facettes de la sociabilité bourgeoise. Celle-ci oscille entre l'usage des mondanités comme un outil relationnel et la recherche du prestige par une consommation volontairement ostentatoire. Le journal d'Anna démontre sans conteste l'importance de la maîtrise des codes de cette sociabilité et la nécessité d'y avoir recours. La description des fêtes, bals et invitations témoigne de la portée de ces occasions de rencontre qui soutiennent les démarches officielles. La proximité avec les plus hauts personnages européens rend compte de cette dimension. Elle est toutefois perçue comme un inconvénient par Anna qui estime que les souverain-e-s devrait maintenir une juste distance sociale. Jean de Montenach partage ce sentiment par l'expression d'une certaine désillusion suscitée par cette proximité: «il faut dire que les monarques n'ont pas gagné à être vus, connus et analysés de près». L'énumération de leurs travers et défauts est savoureuse. Sous sa plume, le tsar de Russie est présenté comme un coureur de jupon et le roi de Bavière comme un incapable notoire, des jugements sans complaisance que le diplomate fribourgeois réserve également au roi de Prusse.

La seconde thématique est naturellement politique. Jean de Montenach relate les démarches entreprises pour obtenir la souveraineté, la neutralité et l'intégrité du territoire helvétique. Se dégage une vision

du pays et de ce qu'il devrait être. L'importance de la cohésion entre les différents cantons apparaît pour le diplomate fribourgeois un impératif. Il se montre un ardent défenseur d'une vision fédéraliste du pays. À un autre niveau, les journaux d'Anna et Jean révèlent la prise de conscience d'une nouvelle entité supranationale; l'Europe elle-même, incarnée par la présence dans un même lieu des représentants des différents pays et la recherche de solutions communes.

Saluons avec enthousiasme l'édition croisée d'un texte masculin et féminin et la volonté revendiquée de mettre sur le devant de la scène le rôle et la voix des femmes dans le cadre d'un événement étudié généralement au masculin. Une lecture attentive du journal d'Anna rend compte du rôle complémentaire joué par le mari et l'épouse et de l'importance de l'éducation féminine bourgeoise qui prépare les femmes à assumer ces fonctions subtiles. Le travail de représentation patiemment entrepris par la jeune femme de vingt-et-un ans, est loin d'avoir été anecdotique et les deux époux apparaissent comme de véritables partenaires agissant de concert en vue d'atteindre les objectifs qu'ils se sont fixés. Alors que le sous-titre de l'ouvrage - «J'ai choisi la fête» - hors contexte, renvoie à une image féminine «futile», le journal d'Anna témoigne au contraire du rôle important joué par les épouses que les livres d'histoire ne font encore que trop rarement apparaître sur le terrain des négociations politiques.

Sylvie Moret Petrini

SCHNEIDER Karin und WERNER Eva Maria, *Europa in Wien. Who is who beim Wiener Kongress 1814/15. In Zusammenarbeit mit Brigitte Mazohl, Wien/Köln/Weimar: Böhlau Verlag, 2015**

Du Congrès de Vienne on connaît surtout les sociabilités («Le Congrès danse»), mais pas son fonctionnement. Le présent ouvrage y remédie en présentant sur une centaine de pages l'organisation du Congrès, qui n'avait toutefois pas été fixée dès son commencement; le Congrès de Vienne a en effet commencé comme il a fini, de manière informelle. Il a été prévu lors de la Paix de Paris du 30 mai 1814, mais plus pour prendre acte des décisions que pour les négocier. Les réflexions sur son organisation et son programme commencent à la mi-septembre 1814 à Vienne, alors que le Congrès lui-même est déjà rassemblé. Un petit comité, composé des représentants russes, britanniques, autrichiens et prussiens, impose la constitution de deux commissions, la première pour «les intérêts majeurs de l'Europe», la deuxième pour «l'organisation de l'État allemand». Le représentant de la France, Charles-Maurice de Talleyrand, réussit là un coup de maître en obtenant que les huit signataires de la Paix de Paris, dont la France vaincue, puissent participer à la préparation du Congrès.

Ainsi se forme d'abord une conférence à huit, puis à cinq (les quatre grandes puissances et la France), avec de nombreuses sous-commissions; ainsi le comité pour la question allemande et la commission suisse (pour neutraliser la Suisse), dont aucun représentant des cantons n'est membre, bien que la Diète fédérale ait envoyé trois ambassadeurs, soit le fribourgeois Jean François Joseph Nicolas de Montenach, le zurichois Hans von Reinhard et le bâlois Johann Heinrich Wieland (sans parler des nombreux envoyés officiels qui représentaient des intérêts cantonaux particuliers). Les séances de la conférence des cinq, celles des huit, ainsi que du comité pour la question allemande ont lieu à la chancellerie d'État am Ballhausplatz à Vienne, où Metternich habitait avec sa famille.

Les sous-commissions siégeaient probablement chez leurs présidents, mais la question reste ouverte. Exceptionnellement, beaucoup de souverains s'étaient déplacés en personne à Vienne, sans se contenter d'y envoyer des ambassadeurs, pensant qu'ainsi les décisions seraient prises plus rapidement. La plupart des princes étaient les hôtes de l'empereur d'Autriche et logés à la Hofburg, où les Russes en particulier se comportent mal. Les autres visiteurs du Congrès -environ 100'000 dans une ville de 250'000 habitants- s'installent en ville, en

* Texte traduit de l'allemand par David Aeby.

louant des logements privés ou dans des auberges; par conséquent, devant la pénurie de logements, les loyers explosent. Les visiteurs comme les habitants de la ville voulaient être divertis: des bals, tournois de chevalerie, courses de traîneaux, chasses, fêtes populaires et manœuvres militaires sont organisés. Ces événements, plus visibles par leurs mondanités, servent autant au plaisir qu'à la politique et à sa représentation. Les monarques se mêlent familièrement au peuple, ce qu'Anna Eynard, l'épouse de l'envoyé genevois Jean-Gabriel Eynard, trouva inconvenant. Elle est citée ici (page 72) dans une traduction anglaise, et pas encore d'après son journal, qui a aussi été édité en 2015, avec celui de Jean de Montenach, par une équipe fribourgeoise dans les Archives de la Société d'histoire du canton de Fribourg (Nouvelle Série, volume 18).

Les fêtes sont avant tout fréquentées par ceux qui n'ont pas leur mot à dire, soit les représentants des petites et moyennes puissances et le peuple. Les femmes ont au mieux une influence comme salonnières, ainsi Fanny (Franziska) von Arnstein, dont le salon est le lieu de rencontre des Prussiens, pendant que dans les salons de Wilhelmine, duchesse von Sagan, et de Katharina, princesse von Bagration, fleurissent les scandales et les intrigues. Comme Sagan est une ancienne maîtresse de Metternich, Talleyrand essaie d'apprendre dans son salon ce que pensait et projetait Metternich, comme l'avait prévu l'Autrichien. En général, les rumeurs bruissent avec d'autant plus d'intensité que les véritables nouvelles sont rares, même dans la presse.

Comme les journaux autrichiens sont sévèrement contrôlés, on se rabat sur les feuilles étrangères (anglaises, françaises et allemandes) plus libres, si bien que la police autrichienne limita les abonnements et haussa leur prix. Ce n'est qu'après la fuite de Napoléon de l'île d'Elbe le 26 février 1815 que les nouvelles se font plus abondantes, une fois que les alliés font parler de leurs succès militaires. Dans ce sens, le Congrès présente une image contradictoire, parce que face aux revendications d'une presse éclairée, une diplomatie secrète au sens strict ne pouvait plus fonctionner.

La plus grande partie du livre propose 248 biographies (dont les sources ne nous sont malheureusement pas connues), dont dix-sept vies de femme (sans celle d'Anna Eynard-Lullin) et quinze d'envoyés suisses. En tout les cas une bonne vue d'ensemble, dans laquelle on peut rapidement s'orienter.

Kathrin Utz Tremp

L'Art de la paix. Secrets et trésors de la diplomatie. Catalogue de l'exposition présentée au Petit-Palais, Musée des Beaux-Arts de la Ville de Paris 19 octobre 2015 - 15 janvier 2016, Paris: éd. Paris Musées, 2016

Organisée conjointement par le Ministère français des Affaires étrangères et du Développement international, le Musée du Petit Palais, et avec le soutien de nombreux partenaires, l'exposition qui s'est déroulée à Paris du 19 octobre 2016 au 15 janvier 2017 aura contribué à nuancer la prétendue imperméabilité du champ diplomatique et à accentuer l'interrelation de ce dernier avec d'autres sphères, telles que celles des arts et des sciences. Renouant avec le paradigme en place à l'orée du 20^e siècle, le travail effectué par la multitude d'acteurs ayant pris part au projet s'inscrit dans une visée large de présentation et de diffusion des sources archivistiques. Pour arriver à leurs fins, les organisateurs de l'événement ont centralisé, au Petit Palais, des centaines de pièces provenant non seulement de musées et institutions français, mais également étrangers.

Les Archives de l'Etat de Fribourg (AEF) ont récemment acquis le catalogue de l'exposition susmentionnée. Toilé de rouge et orné, en première de couverture, de *La Rue Montorgueil, à Paris* de Claude Monnet (1878), cet imposant ouvrage permet une immersion ex-post aisée dans les méandres de l'exposition. Rédigé par des auteurs très informés, la qualité scientifique de cet ouvrage n'affecte en rien son accessibilité. De plus, celle-ci est facilitée par la mise en page aérée et par la qualité exceptionnelle des photographies et des scans.

Mais qu'est-il, au juste, entendu par «L'Art de la paix»? La particularité du catalogue est qu'il en présente deux facettes distinctes. Premièrement, il s'agit de conceptualiser la recherche de la paix comme un processus long et soumis aux influences des diverses compétences propres aux diplomates. Dans cette mesure, le catalogue met en avant un «mode d'emploi de la paix» caractérisé par la professionnalisation de la négociation et par diverses pièces telles de célèbres traités (François de Callières, *De la manière de négocier avec les souverains*, 1716), des vestiges de la diplomatie secrète (Blaise de Vigenère, *Traicté*

des chiffres, ou secrètes manières d'écrire, 1587) ou encore des représentations de l'art protocolaire encadrant les rapports interétatiques (Jean Baptiste van Mour, *Banquet offert au vicomte d'Andrezel par le grand-vizir à Constantinople*, 1724, huile sur toile). Régie par de nombreux codes, la route vers la paix relève d'un art qu'il s'agit de domestiquer et de maîtriser pour parachever la pacification des relations internationales. En second lieu, il est question des nombreuses œuvres d'art mettant en scène la paix et ses conditions d'émergence. À cet effet sont présentés des objets hétérogènes, allant des peintures officielles aux représentations allégoriques, en passant par les lettres de créances des ambassadeurs et les présents diplomatiques. Cette section du catalogue confirme le caractère cardinal des arts, au sens élargi du terme, dans les stratégies de représentation des États et dans la sacralisation du pouvoir.

Le côté hautement international de cette exposition, fidèlement retranscrit dans le catalogue, en a aussi fait une grande réussite. De par son importance dans l'histoire, la France a en effet souvent participé, avec un rôle prépondérant, à de nombreux événements ayant façonné la face du monde contemporain. Dans cette mesure, les visiteurs ont eu l'occasion de découvrir la résonance globale des actions diplomatiques françaises, ainsi que la vision francocentrée de certains événements historiques majeurs.

Bien que toutes les pièces présentées mériteraient un éclairage approfondi, il apparaît judicieux de revenir à l'un des aspects phare de l'exposition: l'art de la codification juridique. En effet, le catalogue remet en avant de nombreux traités formels ayant été exposés et censés mettre fin à des hostilités, répartir et départager des territoires, fonder de nouvelles institutions multilatérales ou communément consentir à des objectifs globaux. On notera surtout la présence du traité de Westphalie (1648), de l'acte final du congrès de Vienne (1815), de l'acte final de la conférence de Berlin (1885) et de nombreux traités plus récents, tels le pacte Briand-Kellog (1928) ou encore la charte des Nations-Unies (1945). Bien que différents en de nombreux points, ces actes formels disposent d'une importante similitude. Ils représentent tous la cristallisation juridique et textuelle de négociations et la garantie matérialisée d'un futur communément décidé.

¹ HULL, I. V., *A scrap of paper: breaking and making international law during the Great War*. Cornell University Press, 2014.

² MAZOWER, M., *No enchanted palace: the end of empire and the ideological origins of the United Nations*. Princeton University Press, 2009.

Il est dès lors intéressant de s'interroger sur les conditions de réciprocité des traités internationaux, car c'est celles-ci qui poussent, au départ, les acteurs vers la négociation. Ces traités proscrivent et prescrivent des comportements et des normes à leurs instigateurs. Ils établissent une certaine prévisibilité dans la conduite du jeu de pouvoir global et limitent de fait les incertitudes systémiques. A cet effet, les initiateurs de l'exposition auraient pu convenir d'une notice explicative simple questionnant l'art de la paix par les traités. Ces derniers fossilisent parfois des relations de pouvoir et posent les bases de frottements futurs. De plus, nombreuses sont les ambiguïtés constructives laissant libre cours à des interprétations¹ souvent éloignées des objectifs initiaux des textes de lois et des traités. L'historien Mark Mazower, dans son ouvrage *No enchanted palace*, s'interrogeait déjà sur le caractère chimérique de l'ONU.² En effet, le régime directorial mis en place à San Francisco établissait les bases d'un ordre hérité des réalités diplomatiques et des rapports de forces de l'époque. Il posait les jalons d'une paix assurée par une oligarchie d'états forts, mais très certainement aussi les prémices d'un ressentiment belliqueux d'un nombre importants d'acteurs oubliés. A cet effet, l'Art de la paix est aussi parfois l'Art de la guerre.

Ce catalogue d'exposition renouvelle richement un genre qui était un peu oublié : celui de l'exposition de documents historiques. De plus, il retranscrit fidèlement l'atmosphère solennelle de l'exposition qui a été une très belle ode à la paix en général. Est-ce hasard ou coïncidence, l'exposition a été ouverte au moment où, à Paris et Fribourg, l'on célébrait les 500 ans de la paix perpétuelle du 29 novembre 1516 entre François 1^{er} et les Suisses.

J'encourage vivement les amateurs d'histoire diplomatique à venir consulter cet ouvrage!

Etienne Vioget

HERRMANN Irène, *12 septembre 1814. La Restauration. La Confédération réinventée*, Lausanne: Presses polytechniques et universitaires romandes, 2016 (Le savoir suisse, 117, Grandes dates)

Le 12 septembre 1814 n'est certainement pas une date inscrite dans la mémoire de chaque Suisse. Et pourtant, ce jour-là, les délégués des cantons, réunis en diète à Zurich, votent deux points cruciaux: ils acceptent l'entrée de Genève, du Valais et de Neuchâtel dans la Confédération et ils décident d'envoyer une délégation confédérale au Congrès de Vienne, qui doit s'ouvrir quelques jours plus tard. Derrière ces deux faits, qui semblent indiquer une certaine unanimité, se cachent les profondes divisions qui traversent le Corps helvétique au sortir de plus de quinze années de domination française. Le choix de la date du 12 septembre 1814 est en réalité un prétexte choisi par l'auteure pour brosser une synthèse de ce que fut en réalité une période méconnue et souvent mésestimée par les historiens.

Qu'est-ce que la Restauration? L'auteure revisite la période et brise certains clichés qui durent depuis la première moitié du XIX^e siècle. La Restauration ne peut pas être le retour intégral au statu quo ante 1789. Pour les Puissances, il n'est pas question de rétablir les frontières des États telles qu'elles étaient avant la Révolution. Il s'agit au contraire de créer les conditions d'une paix durable basée sur un isolement de la France révolutionnaire et sur un équilibre continental. Il en va de même au sein de l'espace helvétique, qui ne connaît pas de retour à la situation d'avant 1798: le territoire de la Confédération est étoffé, les nouveaux cantons créés durant la «période française» sont reconnus, trois autres membres intègrent l'ensemble et la neutralité helvétique est garantie par les Puissances. Ces dernières exigent des Suisses qu'ils ne tombent pas dans les vieilles querelles fratricides et qu'ils se dotent d'institutions stables et égalitaires (Pacte fédéral de 1815). L'auteure met en évidence l'extrême dépendance de la Suisse à l'égard des puissances qui dominent le continent, ligne de continuité par rapport à la période précédente.

Les décisions de 1814-1815 ne peuvent être comprises sans un retour sur les bouleversements institutionnels, politiques et juridiques des années de domination française (1798-1814). La fin de cette dernière, si elle est une libération, n'en provoque pas moins l'exacerbation des intérêts divergents

des cantons. Il faudra la menace des puissances et la tenue d'une très longue diète, à Zurich, d'avril 1814 à la fin août 1815, pour qu'on finisse par s'entendre sur un texte minimal, le Pacte fédéral. L'auteure insiste judicieusement sur le fait que ce dernier, en laissant une grande marge de manœuvre aux cantons, permettra à ces derniers d'établir des régimes politiques intérieurs à géométrie variable, mais en définitive relativement modérés (*aurea mediocritas*), non sans semer les germes d'une certaine coexistence et le début d'une idée de nation qui s'exprime à travers le régime des concordats, particulièrement dans le domaine de la police et de la sécurité, si chères aux restaurateurs de l'ordre.

Le chapitre consacré au développement économique met en évidence l'un des aspects les moins connus de la Restauration. Si le démarrage industriel, qui se manifeste en premier lieu dans les activités textiles et mécaniques, a été rendu possible par les «libérations» de la République helvétique, il se prolonge et s'amplifie durant les premières décennies du XIX^e siècle, paradoxalement tonifié par le chaos des années 1813-1815. La Restauration voit ainsi apparaître les premières fabriques chimiques (1818) et les premières entreprises chocolatières (Cailler, 1819). L'industrialisation bénéficie de l'essor démographique (main-d'œuvre bon marché), mais elle contribue à la dégradation des conditions de vie d'une classe ouvrière émergente. L'essor économique s'explique aussi par le développement des infrastructures, particulièrement dans le domaine des voies de circulation (achèvement du canal de la Linth en 1822, financé par le tsar de Russie, édification de cols carrossables, navigation à vapeur sur les lacs, etc.). L'engagement des élites dirigeantes est cependant ambivalent, dans la mesure où le développement des voies de communication est coûteux pour les cantons et où ces derniers engagent une « guerre des douanes » intérieures qui tend à freiner la fluidité des marchandises. Dans ce domaine, comme dans d'autres, une politique d'ensemble, menée par la Confédération, ne parvient pas à s'imposer. Cependant l'auteure relève que le « tropisme cantonal » parvient à protéger les activités industrielles et à consolider les expériences entreprises depuis le début du siècle.

Si les premières années de la Restauration sont marquées par des disettes et des conditions de vie misérables, les élites dirigeantes ont vite compris l'intérêt évident qu'il y a à agir pour éviter la montée des contestations sociales. Fribourg se distingue à ce moment par sa tentative « d'exportation de

la misère» (émigration au Brésil). Sur un plus long terme, la période permet à l'agriculture d'améliorer sensiblement sa productivité, grâce à la libération des contraintes communautaires et à la diversification de la production. Du point de vue moral et religieux, dans un souci de défense de l'ordre social et dans un contexte de « retour du fait religieux », Églises et États renforcent leur collaboration et leurs interventions dans la vie des hommes, particulièrement dans les cantons catholiques que la réorganisation diocésaine et le retour des jésuites lient plus étroitement à Rome.

Pendant plus d'une décennie, la Suisse vit sous le signe du « tabou révolutionnaire », ce qui correspond probablement à l'aspiration générale à la paix et à l'ordre dans une Europe profondément ébranlée par plus de 20 ans de guerre. L'auteure démontre qu'il existe toutefois des forces du mouvement, auxquelles appartiennent entrepreneurs, industriels, intellectuels, médecins et juristes. Un libéralisme pragmatique et incarné, lié à l'émergence de l'idée de « nation suisse », se développe dans une presse en plein développement ainsi que dans une sociabilité formelle très dynamique. L'idée nationale, à laquelle les forces conservatrices sont hostiles, prend aussi racine dans le renouveau des études historiques, dans le prolongement de l'helvétisme du XVIII^e siècle et de l'Histoire de la Suisse de Jean von Müller (1786-1808). Mais c'est principalement sous la pression extérieure que le « réflexe nationalisant » prend forme, notamment dans la question des réfugiés politiques et dans celle de la presse.

C'est une vision très nuancée et dynamique de la Restauration que développe Irène Herrmann, qui voit dans ces quinze années d'histoire une période de reconstitution et de fécondation d'un certain nombre de valeurs et de forces, qui porteront leurs fruits ultérieurement (idée de nation, industrialisation, nouveau libéralisme, circulation de l'information et nouvelles formes de sociabilité). Si politiquement la Restauration fut un échec, elle n'en demeure pas moins la matrice d'une Confédération réinventée et en mouvement.

Alexandre Dafflon

